

DEC171488INP

Décision portant nomination de Mme Amina Taleb aux fonctions de chargée de mission au titre de l'année 2017

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Amina Taleb, Directrice de recherche au CNRS, est nommée chargée de mission auprès de la directrice générale déléguée à la science pour l'institut de physique, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Sa mission a pour objet le suivi des dossiers des très grandes infrastructures XFEL et ESS avec participation aux conseils de ces infrastructures en tant que représentante de l'INP-CNRS.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Amina Taleb demeure affectée à l'UR1 SOLEIL – l'Orme des Merisiers Saint Aubin – BP 48 – 91192 GIF SUR YVETTE.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 Mme Amina Taleb percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Sud (DR4).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 août 2017

Alain Fuchs